

**Monsieur le Président  
Commission d'enquête  
CDC du Val de l'Eyre  
20 route de Suzon  
33830 BELIN-BÉLIET**

Ornacieux, le 17 mars 2024

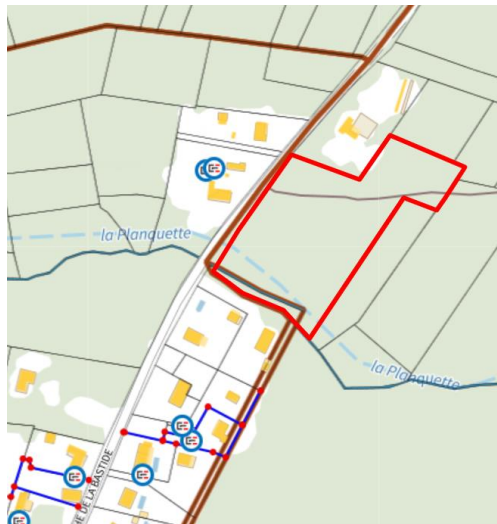
**Objet : Projet de PLUi-H de la communauté de communes du Val de l'Eyre :  
demande dans le cadre de l'enquête publique concernant une parcelle sur la  
commune de Salles / Propriétaire : Mme Christiane de Sigoyer**

Monsieur le Président

Concernant la parcelle A158 sur la commune de Salles, je constate que celle-ci est en limite de zone U et classée en « secteur urbain de développement limité » et en « construction dans le prolongement du bâti existant ».

Or je constate que juste après ladite parcelle, il y a plusieurs maisons à gauche et droite du chemin de la Bastide qui devraient logiquement être intégrées dans ces zones et de facto constituer la fin de celles-ci.

La parcelle A158, encadrée en rouge dans le plan ci-dessous, constitue ainsi une dent creuse entre les deux zones du tissu bâti existant.



Je vous remercie ainsi de bien vouloir reconsidérer le zonage et d'intégrer la parcelle A158 de Salles en zone U.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Madame Christiane de SIGOYER  
Grand Maison  
38260 ORNACIEUX

*Ch. de Sigoyer*